



Carrefour des peuples et des civilisations, le Cameroun, cette Afrique miniature, s'étire de sa façade océanique au creux du golfe de Guinée, jusqu'au lac Tchad, à la charnière entre l'Afrique occidentale et orientale.

Cette situation géographique exceptionnelle offre dans sa grande diversité l'une des faunes les plus riches et les plus variées du continent

Saison de chasse : du 15 janvier au 31 mars

Région de chasse : au nord du pays, dans la région de Waza-Logone, dans les environs du lac Maga, à 3h30 de routes au nord-est de Maroua, près de la frontière Tchadienne.

La zone de chasse : s'étale sur environ 880 000 ha de savane de type soudano-sahélienne et de zones humides représentées par les yaérés (plaines d'inondation à partir des eaux de ruissellement ou des débordements du fleuve Logone.

Gibiers d'eau : sarcelle d'été (*anas querquedula*), sarcelle d'hiver (*anas crecca*), de début septembre au 15 mars), souchet (*anas clypeata*), milouin (*aythya ferina*), Pilet (*anas acuta*) siffleur (*anas penelope*), dendrocygne veuf (*Dendrocygna viduata*), Dendrocygne fauve (*Dendrocygna bicolor*), canard casqué (*Sarkidiornis melanotos*), Oie de Gambie (*Plectropterus gambensis*),



Petits gibiers sédentaires : francolins, pintades, pigeons, chevaliers, bécasseaux

Campement de brousse : il est installé dans un parc de 4 ha, entièrement clos comprenant les boukarous, (case/chambre) tous climatisés, avec cabinet de toilette et eau chaude, une grande salle à manger, un salon bar climatisé avec terrasse, une piscine et un terrain de tennis, l'ensemble ombragé par des arbres centenaires.



Programme prévu pour 2 à 10 chasseurs maximum



GRILLE DE PRIX SAISON 2011/2012
Programme type de 6 jours de chasse

	PAR CHASSEUR	PAR ACCOMPAGNATEUR
	1 150 €	500 €
En sus ⇒	<ul style="list-style-type: none"> le billet d'avion le visa soit + - 150 € le permis de petite chasse : 198 € la taxe de douane par arme : 16 € les cartouches : 0,55 € pièce nos frais de dossier : 200 € 	<ul style="list-style-type: none"> le billet d'avion le visa soit + - 150 €

LE PRIX COMPREND :

- l'accueil à l'aéroport de Maroua le premier jour
- les transferts en véhicule de l'aéroport de Maroua au campement de chasse et retour
- le logement sur le campement, en boukarous (case/chambre)
- la pension complète sur le camp de chasse
- l'organisation de 6 jours de chasse,
- tous les transferts et transports sur place dans l'exercice de la chasse,

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- la demande de visa confiée à l'agence Action visa. Site internet www.action-visas.com. Prix du visa +- 150 €
- le billet d'avion Paris / Maroua, soit en vol direct, soit via Yaoundé ou Douala
- les taxes d'aéroports,
- les excédents de bagages, à régler à l'aéroport,
- le permis de chasser du petit gibier, à régler sur place en cash, directement au guide de chasse soit 198 €
- la taxe de douane, par arme 16 €
- les boissons lors des repas et les frais de bar,
- les extras aux menus et toutes dépenses présentant un caractère personnel, téléphone, achats divers, etc.
- les pourboires
- les cartouches disponibles sur place en calibre 12 au prix de 0,55 € l'unité
- les excursions touristiques et toutes autres prestations que celle mentionnées dans " le prix comprend "
- toute nuit ou repas hors du campement,
- l'assurance responsabilité civile chasse vivement conseillée, 55 €
- les assurances complémentaires telles que annulation, assistance rapatriement et autre..
- sur demande, la journée supplémentaire de chasse soit 160 € par chasseur et 70 € par accompagnant
- les frais de dossier ChassAtlas : 150 € par chasseur

FORMALITES DE POLICE :

Passeport international obligatoire dont la validité doit être de 6 mois après la date de départ au Cameroun.
Le visa est obligatoire et doit être pris préalablement au départ.
Nous pouvons nous charger des formalités. Un dossier d'inscription est remis avec le devis.

FORMALITES SANITAIRES

Vaccinations obligatoire : vaccin anti-amarile (fièvre jaune),

Vaccinations conseillée : Diphtérie, Tétanie, Polio, à jour, méningites A et C, fièvre typhoïde, hépatites A et B.

Traitement antipaludéen indispensable.

Dans tous les cas, il convient de consulter son médecin au moins 3 mois avant de partir.